



## QUELQUES PROPOSITIONS SUR LA NOTION DE FONCTION

[Denis Costaouec](#)

Presses Universitaires de France | « La linguistique »

2009/2 Vol. 45 | pages 123 à 132

ISSN 0075-966X

ISBN 9782130572725

DOI 10.3917/ling.452.0123

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2009-2-page-123.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# QUELQUES PROPOSITIONS SUR LA NOTION DE FONCTION

par Denis COSTAOUEC  
*Université Paris-Descartes*

La réflexion menée sur les fonctions syntaxiques depuis quelques années au sein du laboratoire Dynalang-Thedel de l'Université Paris-Descartes s'appuie sur neuf points clairement identifiés par André Martinet au fil de ses travaux, dans des formulations un peu différentes parfois :

- les fonctions sont des variantes de la relation syntaxique de détermination ;
- les fonctions sont des liens, des relations entre classes syntaxiques (mais elles se manifestent dans des relations entre unités significatives appartenant à ces classes) ;
- les fonctions sont des variantes des compatibilités syntaxiques de certaines classes ;
- les fonctions jouent entre classes plurirelationnelles ;
- les fonctions ont une forme (ce que Martinet appelle « procédé syntaxique ») et une valeur (ou un contenu) ;
- les fonctions sont donc des unités linguistiques ;
- les fonctions doivent être identifiées formellement ;
- les fonctions peuvent être classées selon deux critères principaux : 1 / obligatoires/facultatives ; 2 / spécifiques/non spécifiques.
- les fonctions se partagent entre zone centrale de l'énoncé (au plus près de son noyau syntaxique, ce qui inclut ce que l'on nomme « zone actancielle ») et zone périphérique.

L'étude des travaux de nos devanciers, nos propres travaux de description de langues, les thèses dirigées par Christos Clairis,

l'étude des monographies réalisées par divers courants fonctionnalistes nous ont amenés à délimiter plus strictement la notion de fonction. C'est un choix qui peut être discuté, certains collègues pouvant préférer une définition souple. Pour notre part, nous travaillons actuellement avec la définition proposée par Christos Clairis dans son ouvrage *Vers une linguistique inachevée*<sup>1</sup> (2005, 90). Une fonction est (écrit-il) : « (Une) unité linguistique, qui permet de spécifier le type de détermination entre deux unités significatives pouvant entretenir entre elles plus d'un seul type de rapport et dont l'une assume l'emploi de noyau central (prédicat) ou de prédicatoïde (noyau central de la proposition subordonnée). »

Cette définition appelle les commentaires suivants :

Une fonction est un type particulier de détermination. On la distingue d'une détermination simple selon deux critères :

- elle s'établit entre des classes syntaxiques qui peuvent entretenir plus d'un type de rapport (on parle de classes plurirelationnelles) : entre *noms* et *verbes* par exemple (*Sa mère le cherche, Il cherche sa mère...*) mais pas, en revanche, entre *verbes* et *modalités temporelles* (un seul rapport possible : Temps  $\rightarrow$   $\boxed{\nabla}$ ) ;
- son point d'incidence (le déterminé) est un noyau syntaxique principal ou secondaire (dans la définition : *prédicat* et *prédicatoïde*).

On ne parlera donc pas de fonction mais de détermination simple lorsque l'unité déterminée n'est pas un noyau principal ou secondaire. On identifie en conséquence des déterminations simples dans les cas suivants :

- relations entre noms (*Porte en bois, Chambre avec vue, Faculté de droit...*), y compris pour les déterminations multiples (*Chambre de luxe avec vue...*) ;
- entre noms et infinitifs (*Décision de venir, Décision à venir...*) ;
- entre adjectifs et noms (*Fière de son succès, Beau comme un dieu, Heureux en affaires...*) ;
- entre adjectifs et infinitifs (*Désireux d'agir...*).

La fonction, en tant que relation, est distincte des monèmes reliés, comme une opération mathématique est distincte des valeurs qu'elle associe : dans  $\boxed{A} \leftrightarrow B$  il y a *trois* éléments (les

1. Christos Clairis, 2005, *Vers une linguistique inachevée*, Paris-Leuven-Dudley, Ma, Peeters, p. 90.

monèmes A et B plus la relation qui les unit), tout comme dans  $39 \times 52$  (deux nombres plus un opérateur).

Comme l'a bien précisé Martinet, la fonction n'est donc pas une propriété d'un monème, mais un lien entre monèmes : on ne peut donc dire (sauf par raccourci) « A est sujet de B » mais « A et B sont liées par une fonction "sujet" » et plus précisément encore « B actualise A dans une fonction "sujet" » ; on peut également dire que « B assume la fonction "sujet" ».

Voir la fonction comme un lien, n'empêche pas de la définir comme une unité linguistique, distincte des unités significatives minimales, mais également dotée d'une forme et d'une valeur (ou contenu) qui est précisément d'établir un certain type de relation entre deux monèmes ou synthèmes.

Le besoin d'isoler les fonctions parmi les autres relations de détermination résulte du fait suivant : deux unités d'une même classe plurirelationnelle (ex. des noms) peuvent déterminer simultanément un même noyau central ou secondaire (ex. un verbe, dans un schéma  $N^1 \rightarrow \boxed{V} \leftarrow N^2$ ). On s'assure qu'il s'agit de relations différentes puisqu'il n'y a pas coordination possible entre les deux noms ; mais en quoi ces relations syntaxiques se distinguent-elles ? La notion de détermination ne suffit pas à les différencier, il faut un degré plus fin de discrimination : les fonctions indiquent des *opérations syntaxiques* différentes qui supportent des *rôles sémantiques* différents.

Alors que les rôles sémantiques sont nombreux, on n'identifie que quelques fonctions syntaxiques dans les langues : c'est une économie de fonctionnement linguistique car peu de fonctions, très fréquentes et de valeur générale, peuvent porter une grande quantité de rôles sémantiques qui varient selon le sens des unités significatives reliées et le type de fonction concerné (sans omettre bien entendu l'apport du contexte et de la situation extralinguistique).

La notion de *contenu*, ce que fait la fonction, son rôle syntaxique, sa contribution à la construction du sens, a été proposée par Christos Clairis pour éviter une ambiguïté avec la *valeur* des monèmes : cette dernière ressort des commutations possibles avec d'autres monèmes sur l'axe paradigmatique, le contenu d'une fonction n'est identifiable que par contraste dans la chaîne, sur l'axe syntagmatique donc. Il faut insister également sur le fait que le contenu de la fonction ne s'identifie pas

à la valeur du monème fonctionnel qui peut manifester cette fonction : une même fonction peut être marquée par des connecteurs différents (*Aller en Autriche, Aller au Paraguay*) et, inversement, un même connecteur peut indiquer des fonctions différentes (le *à* du français dans *Il va à Besançon* et *On a remis une médaille à la centenaire*).

Sur la base de la définition générale donnée ci-dessus, on s'efforce donc d'identifier formellement les fonctions dans chaque langue étudiée, en les classant selon qu'elles appartiennent à la *zone centrale de l'énoncé* (au plus près du noyau central) ou à une *zone périphérique*<sup>2</sup>.

Différentes procédures d'identifications sont possibles, mais l'essentiel de la méthode consiste à observer ce qui gravite autour des noyaux centraux et secondaires (modalités et expansions adverbiales mises à part) selon les critères suivants :

- S'agit-il d'une actualisation du noyau principal ?
- S'agit-il d'une fonction obligatoire ou facultative ?
- S'agit-il d'une fonction requise par le sens du noyau déterminé, *spécifique* à ce noyau ?
- La fonction est-elle unique ou itérative (peut-elle être répétée autour d'un même noyau ou non) ?
- La fonction appartient-elle à la zone centrale de l'énoncé ou à sa zone périphérique ?
- Quel est le procédé formel de marquage de la fonction (position, signifiant du monème déterminant, connecteur...).
- Dans une phrase complexe, comportant au minimum un noyau central et un noyau secondaire, on dégagera les fonctions concernant chaque noyau, puis les fonctions qui s'établissent entre le noyau secondaire et le noyau principal.

## TYPLOGIE DES FONCTIONS

En application de ces critères, on peut effectuer un inventaire des fonctions observables dans une langue et les classer comme suit :

2. Distinction proposée par C. Clairis dans *Vers une linguistique inachevée*. Elle a l'avantage d'éviter la distinction entre « zone actancielle » et « zone circonstancielle », plus marquée sémantiquement et qui ne permet pas, par exemple, de situer la fonction « attribut ».

DISTINCTION ENTRE LES FONCTIONS		
de la zone centrale de l'énoncé Spécifications obligatoires ou facultatives Fonctions non itératives		de la zone périphérique Spécifications facultatives Fonction itérative
Fonctions non spécifiques	Fonctions spécifiques	Fonction non spécifique
F. « actualisation » F. « sujet » F. « participant 1 »	F. « spécifique 1 » (dont F. « objet 1 ») F. « spécifique 2 » (dont F. « objet 2 ») F. « attribut » F. « agentive »	Fonction circonstancielle
Régies par la valence du noyau central		Hors valence

Cet inventaire peut bien entendu être complété, par exemple par ce que Jack Feuillet a proposé d'appeler fonction « adjet », qui vise les expansions non « objet », non « attribut » requises par certains verbes, comme dans les exemples suivants : *La route traverse la forêt, Ma fille va à la piscine.*

REMARQUES SUR LA FONCTION « SUJET »  
ET LA FONCTION « CIRCONSTANCIELLE »

*Une définition restrictive de la notion de fonction « sujet »*

Dans la perspective présentée ici, la fonction « sujet » est conçue essentiellement comme une variante d'un procédé plus large que l'on peut nommer « actualisation syntaxique d'un noyau principal ou secondaire », cette actualisation *marquée syntaxiquement* se distinguant d'une actualisation par le contexte ou la situation.

On définit donc spécifiquement la fonction « sujet » comme introduisant le participant obligatoire actualisant un noyau verbal (il s'agit alors d'un « nominal », c'est-à-dire aussi bien un nom, qu'un pronom ou un « indice de personne »). On s'intéresse donc ici uniquement à ce que l'on nomme parfois le « sujet grammatical » (face au « sujet logique » et au « sujet psychologique », notions extérieures à notre préoccupation).

On parlera de fonction « d'actualisation » quand le noyau principal ou secondaire n'est pas un verbe, par exemple quand un personnel actualise un adjectif dans un énoncé du type *i bel* « il est beau » en créole martiniquais (analysable comme suit : « P3 » ↔ « beau »).

La fonction « sujet » peut être caractérisée comme une relation d'implication réciproque : le verbe ne peut apparaître sans l'expansion nominale qui l'actualise, l'actualisateur apparaît nécessairement comme déterminant du verbe.

Cette définition exclut bien entendu les déterminations du verbe par une seule modalité de type temporel, aspectuel ou modal, qui ne peuvent être conçues comme des fonctions puisqu'il s'agit de cas de détermination par des classes unirelationnelles et généralement uninucléaires.

On conclut de ce qui précède qu'il existe des langues « sans sujet » ou, plus précisément, qui ne présentent pas de fonction répondant à la définition que nous proposons. C'est le cas du japonais par exemple.

Soient les énoncés suivants :

a) /tabe-ru/ «Je mange, tu manges, il mange, etc.» litt. « manger + INACCOMPLI ».

b) /ringo-o tabe-ru/ «Je mange, tu manges, il mange, etc. une pomme ».

c) /watafi-ga tabe-ru/ «Je mange ».

d) /watafi-ga ringo-o tabe-ru/ «Je mange une pomme ».

En a) l'interprétation de la valeur exacte du syntagme verbal n'est possible qu'en situation ou selon le contexte linguistique (Qui mange ?). On parlera ici d'actualisation par le contexte ; En b) on trouve un participant spécifique (lié au sens du verbe) /ringo/ «pomme» introduit par le connecteur /-o/. En c) un pronom personnel /watafi/ est lié au verbe par un connecteur /-ga/ qui introduit l'expansion nominale non spécifique (et non obligatoire) appartenant à la zone centrale de l'énoncé. En d) ces deux expansions sont présentes.

On constate que ni /watafi(-ga)/ ni /ringo(-o)/ ne sont des expansions obligatoires du noyau verbal : on n'identifie donc pas ici de fonction «sujet» correspondant à la définition donnée *supra*. Cela n'empêche pas bien entendu le marquage

syntactique des rôles sémantiques d'« agent » ou de « patient », mais via des fonctions que l'on pourrait nommer « Participant 1 » et « Participant 2 »<sup>3</sup>...

### *Une seule fonction circonstancielle itérative*

La fonction « circonstancielle » introduit toute expansion nominale non requise par la valence d'un verbe ou celle d'un noyau parasynthématique. Elle est non spécifique et facultative.

Pourquoi une seule fonction circonstancielle ?

Les expansions nominales précisant le cadre situationnel d'un procès partagent les caractéristiques suivantes : elles sont facultatives, elles sont non spécifiques, elles peuvent être introduites directement (*Il lit le soir*) ou par un connecteur (*Il se lève à l'aube*), elles sont déplaçables (*Je reviendrai dans trois jours / Dans trois jours je reviendrai*) sans que leur rapport avec le noyau en soit modifié. La question qui se pose est donc la suivante : quand plusieurs expansions de ce type déterminent le même noyau, a-t-on affaire à plusieurs fonctions circonstancielle ou à la même fonction répétée ?

On distingue traditionnellement « les » circonstancielle selon des critères sémantiques : cause, moyen, localisation, manière, etc. ; une nouvelle « fonction » pouvant être inventoriée pour chaque connecteur ou pour chaque effet de sens repérable. Or, une analyse syntaxique montre que ces différentes expansions nominales entretiennent toutes le même rapport avec le noyau qu'elles déterminent. Un énoncé fantaisiste comme *Elle a épousé son compagnon de longue date en **juillet**, un **soir**, près de son **domicile**, sans **publicité**, en présence de leurs quatre **enfants**, au grand dam de ses camarades...* accumule les informations situationnelles facultatives dont les effets sémantiques distincts résultent du sens des expansions et des connecteurs employés. Les six expansions nominales mises en gras dans la phrase ont pour point commun d'être non spécifiques au verbe et d'être facultatives. Elles se comportent syntaxiquement de manière identique par rapport au

3. On peut lire sur ce point l'article de Patrick le Nestour et Jean-François Causeret, « Le "cas" du sujet ? le cas du japonais », paru dans *Actance*, 12, 2003, Paris, CNRS, p. 41-54. Les auteurs exposent clairement les faits syntaxiques qui conduisent – comme le notait Lazard dans *Actances*, 8 – à la conclusion que la quête du sujet est « largement infructueuse » en japonais, avant d'entamer une sorte de « sauvetage à tout prix du sujet » en interprétant largement et librement la notion de valence.

noyau verbal. La relation qui les lie au verbe a toujours le même contenu : non « sujet », non « objet 1 », non « objet 2 ».

La priorité accordée à l'identification des relations syntaxiques amène donc à considérer qu'il n'existe qu'une seule fonction circonstancielle dont la caractéristique est de pouvoir être répétée autour du même noyau, dans le même champ notionnel ou dans des champs différents.

Pour conclure provisoirement, je dirai que tout ceci est à l'état de proposition ouverte. Nos positions nous semblent inscrites dans le droit fil de la réflexion d'André Martinet et nous sommes tout à fait preneurs de critiques, comme celles que Jack Feuillet nous a déjà adressées et celles que voudrions bien nous faire les autres participants à cette table ronde et nos collègues à la lecture du présent texte.